Les nouvelles des Sablons

Communauté de Communes des Sablons - SMAS - SMEPS

N° 31 - FEVRIER 2015

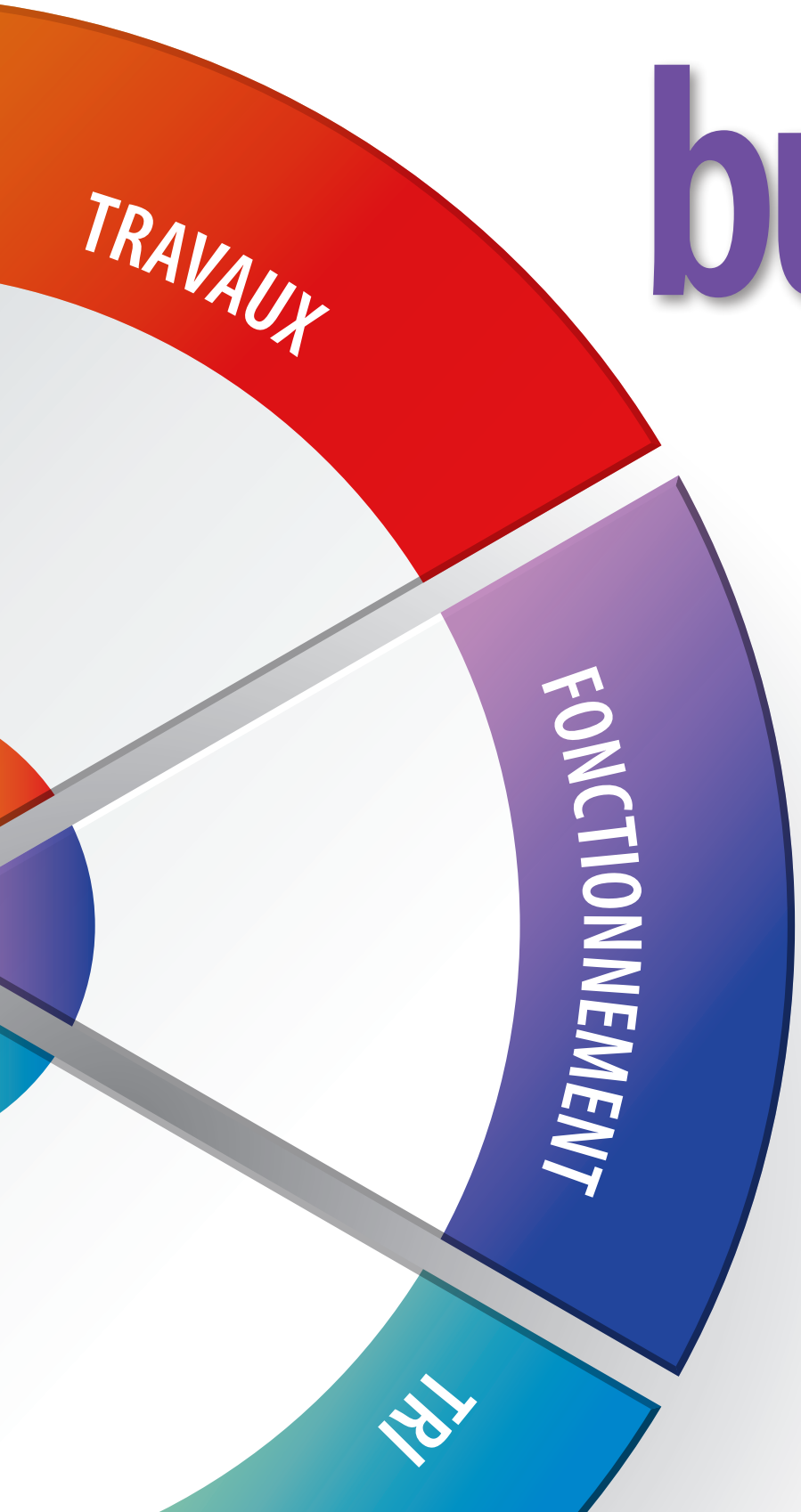

budget 2015

P. 4 à 8

à lire aussi...

Musée de la Nacre

ZAC des Vallées

Compostage individuel

Commune-nouvelle Saint-Crépin-Ibouvillers/ Montherlant

Anniversaire Aquoise

Musée de la Nacre et de la Tabletterie

Exposition temporaire Trésors Cachés

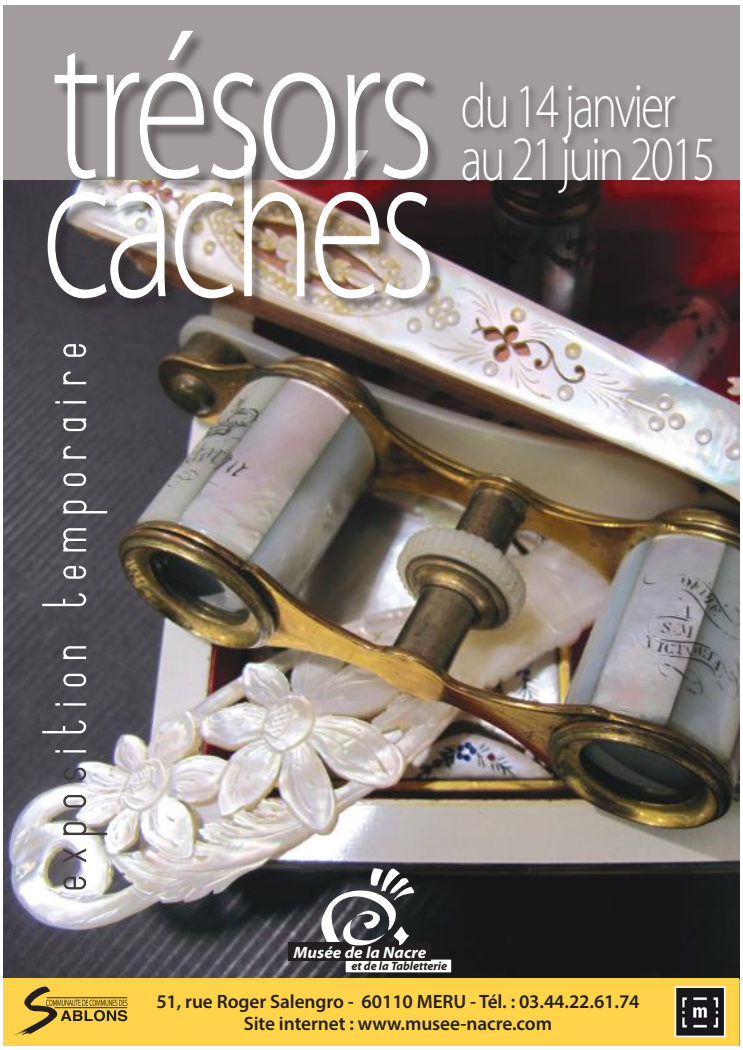

Le Musée de la Nacre et de la Tabletterie est heureux d'offrir à ses visiteurs une opportunité unique de passer de l'autre côté du miroir.

Du 14 janvier au 21 juin 2015 découvrez l'exposition temporaire consacrée aux œuvres habituellement protégées derrière les portes closes de la réserve. Boutons de nacre, éventails raffinés, ivoire finement travaillé… Les objets d'art issus de la collection privée du Musée illustrent aussi bien le large panorama des virtuosités techniques employées que l'évolution des styles.

"Une occasion inédite de profiter de ces trésors rares et pour beaucoup inconnus du grand public, témoins d'une page illustre de notre histoire et de celle de la région."

Le Musée de la Nacre et de la Tabletterie pratique une importante politique d'acquisition afin que survive l'héritage laissé par nos anciens. Il participe chaque jour activement, à travers ses ateliers et ses expositions, à la préservation et à la transmission d'un patrimoine local reconnu qui fit de ce territoire le fer de lance d'une industrie prospère.

Réservations :
Par téléphone :
03 44 22 61 74

Tarif unique pour l'exposition : 3,50€
(gratuit pour les enfants de moins de 5 ans)

Billet combiné Musée + Exposition
- Adultes : 7€
- Moins de 16 ans : 3,50€
- Tarif étudiant : 3,50€ sur présentation d'une carte
- Moins de 5 ans : gratuit

L'atelier de création et de restauration

La grande compétence des artisans de l'atelier du Musée n'est plus à démontrer. A tel point que depuis quelques mois, en toute discrétion, l'un des fleurons de l'industrie du luxe *"à la française"* fait appel à ce savoir-faire. Audrey et Stéphanie se sont donc vues confier la responsabilité du prototypage puis de la fabrication de jeux de dés et de dominos logotypés destinés être vendus dans les magasins de l'enseigne partout dans le monde. Collage, équerrage, rélage ou ponçage, des pièces uniques composées par les deux jeunes femmes. Une commande prestigieuse comme récompense de ce travail minutieux de l'ombre et une fierté pour le Musée qui soutient activement cette activité d'artisanat d'Art.

Actualités

Le Musée de la Nacre et de la Tabletterie vous accueillera le samedi 21 mars prochain pour un atelier de fabrication de collier. Véronique, créatrice de la collection de bijoux du Musée, se fera un plaisir de partager avec vous ses techniques et astuces pour réaliser le collier qui vous ressemble. Un temps d'échange convivial qui s'inscrit dans cette mission de transmission des savoir-faire locaux chère à notre équipe. Inscription obligatoire auprès de Véronique au 03 44 22 61 74
veronique.musee.nacre@orange.fr
Places limitées, inscrivez-vous vite !!!

L'heureux gagnant du concours organisé dans le cadre de la dernière exposition du Musée de la Nacre et de la Tabletterie "Le voyage de Matisse à Tahiti" est connu.
C'est Angélique DELEDALLE, de Mouvaux (59), qui remporte donc les deux allers-retours Paris-Tahiti en partenariat avec la compagnie Air Tahiti Nui.
***Tirage au sort effectué le 13 janvier sous contrôle d'huissier**

La boutique du Musée sera partenaire du défilé de mode organisé par les commerçants méruviens le samedi 21 mars dès 20h00 dans la nouvelle salle polyvalente de Méru. Les mannequins défileront avec des bijoux et des accessoires fabriqués dans nos ateliers et mis à disposition pour l'occasion.
Entrée 6.00 € pour les plus de 12 ans.

Un budget solide à l'épreuve de la crise

Lors du dernier Conseil communautaire, le budget pour l'année qui débute a été voté par l'ensemble des conseillers réunis pour la première fois dans la toute nouvelle salle polyvalente de Méru. Le contexte économique global est connu de tous, le temps est à l'économie et aux coupes budgétaires massives. Ces circonstances ainsi que les choix politiques opérés par le Gouvernement impactent directement et fortement les collectivités locales comme la nôtre. **A l'échelle des communes, pour la période 2015-2017, les dotations de l'Etat seront amputées de plus de deux milliards d'euros chaque année**.

Cette diminution des recettes rime, pour une grande partie des collectivités, avec austérité, mise en sommeil de projets et souvent pression fiscale accrue sur les foyers. **Pas à la Communauté de communes des Sablons**.

La gestion rigoureuse et responsable de l'intercommunalité permet de bâtir **un budget général 2015 de 28,5 millions d'euros** dont 18 millions de fonctionnement et 10,5 millions destinés à l'investissement. Malgré ce contexte économique contraint, l'enveloppe globale des douze budgets annexes (développement économique, transports, piscine…) connait même une légère hausse, tout en réduisant encore le taux d'endettement déjà très faible de la collectivité.

L'ensemble des projets d'équipement et de valorisation du territoire prévus dans le cadre des plans pluriannuels sont donc évidemment maintenus et l'importante politique d'investissements lancée ces dernières années par la C.C.S. confirmée.

Les grands postes de dépenses

1/ L'appui au développement des communes

La C.C.S. est le partenaire privilégié des communes de son territoire, elle en est l'interlocuteur de proximité mais aussi le support technique. Chaque année, la C.C.S. reverese **6,1 millions d'euros aux communes** de son territoire et construit des équipements pour elles. Par exemple la création d'une salle des fêtes à Villeneuve-les-Sablons ou le développement d'un Pôle dynamique autour de la gare de Méru et ce jusqu'à la salle Polyvalente, ou encore les maisons de village de Chavençon et Ressons-l'Abbaye.

2/ Les équipements sportifs

La pratique du sport par les jeunes et moins jeunes est depuis plusieurs années l'une des préoccupations majeures de l'intercommunalité, 2015 ne dérogera pas à la règle. Le Parc des Sports de Saint-Crépin-Ibouvillers et le Gymnase de Fresneaux-Montchevreuil récemment achevés seront bientôt inaugurés. Les travaux d'extension du local *RCMS* (Rugby Club Méru Sablons) débuteront cette année, pour un montant de 750.000 €. Le budget de fonctionnement de la piscine Aquoise s'élève quant à lui à **1,1 million d'euros en 2015**.

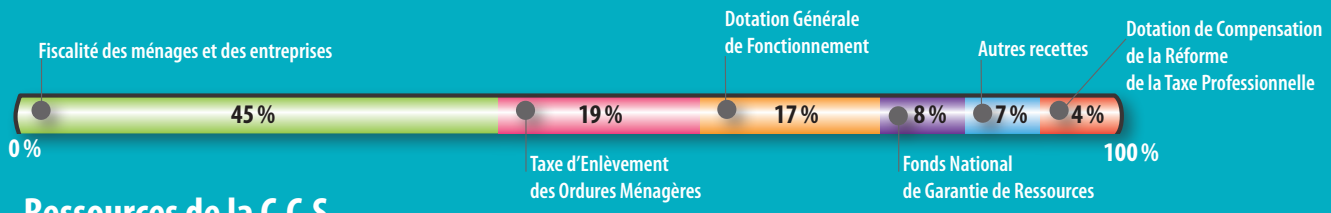

Ressources de la C.C.S.

Le budget 2015 est bâti sur l'hypothèse prudente de ressources fiscales à hauteur de 11,4 millions d'euros

Les dotations de l'Etat aux collectivités baissent régulièrement, pourtant la C.C.S. maintient sa politique de stagnation des taux de prélèvements aux habitants. Pour autant, la bonne gestion des finances publiques permet de dégager 3 millions d'euros, cette année, pour financer des projets structurants.

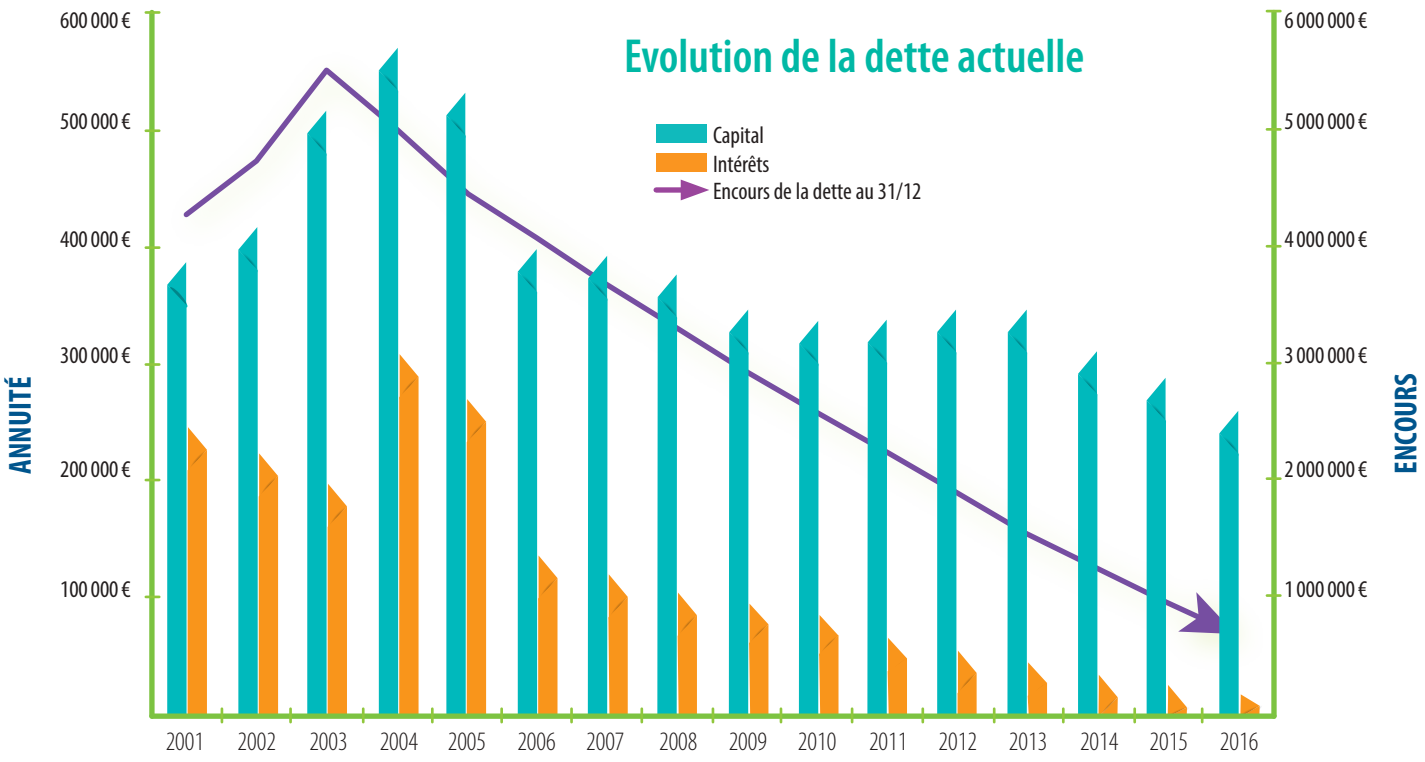

Le montant de la dette diminue chaque année. En 2015, il représente moins de 9 euros par habitant quand la moyenne nationale est supérieure à 600 euros.

3/ Collecte et traitement des ordures ménagères

La gestion des déchets, principalement financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, est assurée par la C.C.S. pour la partie collecte (marché confié à la société Pizzorno) et par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) pour le traitement et la déchetterie. Ce poste de dépense augmente chaque année du fait, entre autres, des hausses de TVA sur ces prestations et de l'accroissement constant du nombre d'habitants. **La collecte et le traitement des ordures représentent un coût de près de 4 millions d'euros pour l'intercommunalité**.

4/ Patrimoine

Engagée lors de la précédente mandature, la vaste entreprise qui vise à rénover, réhabiliter, et mettre en valeur le patrimoine culturel et architectural du territoire suit son cours. En plus des neuf chantiers déjà lancés en 2014, s'ajoutent ceux des églises d'Hénonville, Lardières, Lormaison et Valdampierre pour **un engagement de la C.C.S. à hauteur de 4,2 millions d'euros en 2015.** A l'horizon 2016 l'ensemble des édifices auront fait l'objet d'une réfection. "L'opération façades", subvention pour la réfection des façades, est, elle aussi, reconduite jusqu'en 2020 *(plus d'informations sur www.cc-sablons.com)*.

5/ Culture et Tourisme

Le budget de fonctionnement du Musée de la Nacre et de la Tabletterie et de ses équipements complémentaires reste sensiblement stable avec 1,3 million d'euros inscrits au titre de 2015. Chaque année plus de 20.000 visiteurs parcourent les halls d'exposition et la boutique, qui voit son chiffre d'affaire progresser exercice après exercice. La somme allouée offre la possibilité au Musée de pratiquer une politique d'acquisition active mais responsable et de proposer ainsi une collection sans cesse renouvelée. **Cette attractivité sera encore renforcée avec la création future de l'hôtel-restaurant à proximité du Musée pour lequel 1,5 million d'euros ont été prévus.** Les marchés de travaux seront lancés durant le premier trimestre 2015, le chantier pourrait donc démarrer dès l'été.

6/ Développement économique

La compétitivité du territoire est un enjeu majeur, la création de valeur et d'emploi en dépendent directement. La mission de la collectivité est de favoriser l'accueil d'entreprises et donc la création d'emplois. Pour cela, cette année plus de 2 millions d'euros seront affectés notamment à la modernisation et à l'optimisation des infrastructures présentes sur les zones artisanales des Sablons. **(1,67 million d'euros pour la ZAC "Les Vallées" et 390.000 € pour la ZA "Reine Blanche".)**

7/ Transport

Les lignes régulières et le transport à la demande "Sablons Bus" desservent les grands axes et permettent de rallier régulièrement les nœuds de communication de la collectivité. Le transport scolaire est quant à lui gratuit pour tous les élèves du territoire scolarisés dans les établissements de Méru, y compris pour les activités piscine et golf. Les séniors de plus de 60 ans bénéficient aussi de cette gratuité. Le bon fonctionnement de ces services sur de larges plages horaires en semaine représente un poste de dépense de plus d'**1,2 million d'euros dans le budget 2015**.

SMAS - Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons

Bienvenue

Le SMAS est heureux d'accueillir deux nouveaux adhérents, les communes de La-Neuville-d'Aumont et de Laboissière-en-Thelle portant ainsi au nombre de 33 les communes sous sa responsabilité (dont 25 des Sablons), pour près de 40.000 habitants. Le dynamisme du syndicat et les actions concrètes posées au quotidien suscitent une volonté forte des communes avoisinantes de le rejoindre.

Stations d'épuration

Pour l'année 2015 le budget du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons s'élève à 6,7 millions d'euros, dont 38 % seront consacrés à l'exploitation et 62 % à l'investissement.
Le projet phare du SMAS pour cette année est bien sûr l'avancement des travaux d'études nécessaires à la construction de la prochaine station d'épuration à proximité d'Hénonville et d'Ivry-le-Temple (120.000€ H.T. en 2015).
Une installation unique viendra se substituer aux équipements respectifs de chacune des deux communes pour une harmonisation de l'implantation mais aussi une optimisation des coûts de fonctionnement.
Cette station intercommunale des Sablons desservira quatre communes situées de part et d'autre du canal de Marquemont et de la Troëne : Hénonville, Ivry-le-Temple, Monts et Neuville-Bosc.
L'arrivée à obsolescence des systèmes de pollution nécessite la mise en place d'un équipement à plus forte capacité, plus respectueux de l'environnement, en accord avec la "loi sur l'eau" pour des performances accrues et une gestion écologique vertueuse.
Si les deux stations actuelles seront démantelées, le réseau de conduits sera lui maintenu, restauré et prolongé pour un raccordement à la nouvelle unité de traitement en 2016. Au total cette année, la réhabilitation des réseaux d'Hénonville et d'Ivry-le-Temple nécessitera la somme de 1.500.000 €. Selon les dernières estimations, la construction de la nouvelle STEP devrait, elle, coûter 3.300.000 € H.T. Des crédits à hauteur de 1.500.000 € sont inscrits au budget primitif 2015.
L'opération globale de construction de la station, de réhabilitation des réseaux des deux communes et le raccordement des communes de Monts et Neuville-Bosc devrait mobiliser plus de 9.700.000 €.
Une somme de 50.000 € est également inscrite au budget 2015 pour les études préliminaires qui seront menées en vue de la construction de la future station de retraitement des eaux usées de Bléquencourt qui desservira les communes de Fresneaux-Montchevreuil, Pouilly, Montherlant, Valdampierre, Senots, Le Mesnil Théribus et Jouy-sous-Thelle.

Extensions et réhabilitations du réseau

Les opérations habituelles d'extension et de réhabilitation du réseau sont elles aussi inscrites au budget 2015 du SMAS.
Les communes d'Andeville, d'Amblanville et d'Esches verront ainsi le linéaire augmenté pour un accès accru à l'assainissement collectif.
Des postes de refoulement seront modernisés à Lormaison et Puiseux-le-Hauberger pour fiabiliser les équipements et corriger certaines nuisances dont peuvent être parfois victimes les habitants.

SMEPS
Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons

Le SMEPS est une structure récente, créée le 1er janvier 2014, suite à la reprise de la compétence "eau potable" par la Communauté de Communes des Sablons. Son objectif premier est la mise en place d'une ligne directrice uniformisée sur l'ensemble du territoire avec notamment l'instauration progressive d'un coût unique de l'eau (part syndicale) pour les abonnés des 31 collectivités de l'intercommunalité.
Avec plus de 973.000 € de recettes d'exploitation en 2014, le SMEPS s'autofinance et dispose pour 2015 d'une assise financière propre suffisante pour engager, sans avoir recourt à l'emprunt, les sommes indispensables à la bonne concrétisation des projets d'avenir dont il a la responsabilité.
Des travaux de remplacement de de canalisation à Valdampierre (35.000 €), l'extension des réseaux des communes d'Andeville et Méru (150.000 €), le renforcement des équipements de la Grande Rue de Jouy la Grange (250.000 €) sont d'ores et déjà inscrits au planning.

Cette année une profonde réflexion sera menée au travers de l'élaboration du "schéma directeur d'alimentation en eau potable" qui fixera les grands axes de travail des prochaines années.

Trois premiers chantiers se dessinent d'ici à décembre :

1/ La rénovation du château d'eau de Méru. Le revêtement de la cuve va être changé et l'étanchéité du dôme améliorée.
(Coût 300.000 € H.T.)

2/ La définition des contours de la future Délégation de Service Public (DSP) portant sur un contrat global de vente de l'eau pour la commune de Méru et l'ancien syndicat de la Vallée d'Esches (61.000 € pour la maitrise d'ouvrage en 2015).

3/ La création d'un plan de charge pluriannuel sur la totalité des parcelles du territoire couvertes par le SMEPS afin d'anticiper les besoins futurs, planifier et lisser les interventions sur la durée.

Au total les dépenses d'investissement du SMEPS représentent 950.000 €.

Les missions du Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons :

- exploiter et entretenir les ouvrages et installations
- traiter, distribuer et stocker l'eau potable

Cela comprend le suivi :

- des Délégations de Service Public
- des travaux de renforcement et de réhabilitation du réseau et des ouvrages d'eau potable
- de l'entretien des réseaux
- Comme les études de Bassin d'Alimentation de Captages (études BAC)

Le SMEPS en chiffres :

- 31 communes
- 14 forages d'eau
- 16 châteaux d'eau
- Plus de 360 km de canalisations
- Plus de 14000 abonnés

Produire chez soi un engrais de qualité **et gratuit**

Le compostage individuel, qu'est-ce que c'est ?

Le compostage individuel c'est la valorisation des déchets biodégradables, d'origine végétale, dans l'intérêt de produire un fertilisant naturel, le compost.

Pourquoi y avoir recours ?

- Réduire le poids des déchets et leurs nuisances,
- Agir en faveur du développement durable en recyclant la matière organique,
- Produire chez soi un compost de qualité,
- Eviter ou réduire les coûts de collecte et les déplacements en déchetterie. ***En 2014 le tonnage des végétaux collectés a augmenté de près de 10 % ce qui présente un coût supplémentaire supporté par tous.***

Quels déchets composter?

A la maison : Le marc de café, le thé, les infusions, les cendres, la sciure, les épluchures, les fruits et légumes abimés, restes de féculents sans sauce, les coquilles d'œufs, le papier journal, le carton brun, les essuie-mains, les mouchoirs en papier, la litière de rongeurs ou de lapins, les fleurs fanées.

Au jardin : les plantes fanées, les feuilles mortes, les herbes arrachées, le foin, la paille, les brindilles, la tonte (en quantité modérée), les petites tailles de haies, le broyat de bois.

Le compostage en tas est simple, efficace et confortable. Agissons ensemble pour notre environnement

Comment créer mon tas de compost ?

1/ Réserver dans votre jardin environ 2 m^2 dans un endroit légèrement ombragé et abrité du vent.

2/ Constituer le tas sur un lit de petits branchages, un caillebotis de rondins, ou une palette pour permettre à l'air de s'infiltrer par la base.

3/ Prévoir aussi une cheminée au centre du tas (branchage ou conduit perforé) pour une meilleure aération.

Attention : Le compost est un engrais, il ne peut être utilisé pur. Toujours le mélanger à de la terre.

Pratique

LES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DES SABLONS DE BORNEL

La déchetterie, située à Bornel (ZAC d'Outreville), est ouverte aux habitants de la Communauté de Communes des Sablons.
Tél. : 03.44.08.53.53
Particuliers :
Fermé le lundi
- ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h
Professionnels :
Fermé le lundi
- ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

N'oubliez pas votre carte d'accès !

RAMASSAGE DE VOS ENCOMBRANTS

Les encombrants sont UNIQUEMENT collectés sur rendez-vous au 03 44 46 38 26. Un jour de ramassage vous sera alors communiqué. Il sera impératif de sortir vos encombrants la veille du jour de collecte.
Les encombrants non collectés (pneus, gravats, batteries, huiles de vidange, pots de peinture, plaques de plâtre, carrelage, faïence, émail) seront à déposer à la déchetterie des Sablons.
Aucun encombrant ne sera pris lors de la collecte d'ordures ménagères.

TÉLÉCHARGER LE CALENDRIER DE RAMASSAGE DE VOTRE COMMUNE SUR LE SITE : www.cc-sablons.com

ZAC des Vallées
Développement économique

16 entreprises sont actuellement installées et 2 en cours d'implantation
Pour plus d'informations contactez :
M. Bastien CHAMPEIX
Communauté de Communes des Sablons
bchampeix@cc-sablons.fr

La C.C.S. a pour mission d'épauler les entreprises du territoire et de favoriser le développement du tissu local d'entrepreneurs. L'important investissement consenti pour l'année 2015 sur les différentes zones d'activité des Sablons (plus de 3,3 millions d'euros) permettra notamment de viabiliser de nouvelles parcelle et d'améliorer les dessertes, afin d'attirer de nouveaux partenaires créateurs d'emplois dans notre bassin.
Plusieurs projets sont actuellement à l'étude, à des stades de réflexion et de discussion différents, comme l'installation de nouvelles enseignes ou l'implantation d'un centre de contrôle technique pour Poids Lourds.
Le lien régulier entretenu avec les entreprises permet d'identifier leurs besoins et de créer, avec réactivité, les conditions pour y répondre. Le prochain temps d'échange entre la C.C.S. et les entrepreneurs de la ZAC est d'ailleurs prévu au mois de février.

"Cette rencontre permettra d'échanger avec l'ensemble des entreprises sur les améliorations à apporter au sein de la ZAC, notamment en matière de circulation, de signalétique… "
@ Michel TANKERE – Vice-président en charge du Développement économique

Pépinière d'entreprises

Cette détermination à accompagner les sociétés de toutes tailles se formalise plus concrètement encore grâce à l'implantation d'une structure de locations de cellules artisanales de stockage destinées aux professionnels. Ce projet implanté dans la ZAC des Vallées, porté par la société *TEMPÈRE* permettra de répondre aussi aux besoins occasionnels ou transitoires des TPE et PME pour lesquels les coûts représentés par la location longue durée ou l'achat de locaux peuvent être des freins incontournables.

L'offre proposée se décompose de la façon suivante : 7000 m², 5 lots.

- 1 cellule de 465 m² située en devanture de l'avenue de Bruxelles. Elle accueille depuis la fin du mois de janvier la filiale française d'EURONDA qui commercialise les matériels de stérilisation fabriqués par sa maison mère Italienne.
- 4 cellules d'activités de superficies allant de 183 m² à 203 m² dont 135 m² au sol comprenant atelier/entrepôt, sanitaires et mezzanines.

"Nous avons choisi Amblainville et la ZAC des Vallées pour sa proximité avec la région IDF-Paris ainsi que son accessibilité aux grandes plateformes d'échanges de la région, (aéroports de Roissy et Beauvais, les autoroutes A16 et A1)… " *@Véronique MARFAING – Responsable administrative & comptable* EURONDA France

Contact Pépinière :
M. TEMPÈRE
06.09.03.08.27
tempere@aol.com

Regroupement
des communes de Saint-Crépin-Ibouvillers et Montherlant

La commune-nouvelle disposera toujours de 3 voix au sein de la Communauté de Communes des Sablons

Depuis le 7 janvier dernier Saint-Crépin-Ibouvillers et Montherlant ne forment plus qu'une seule et même commune. Les volontés conjuguées des premiers magistrats de chaque collectivité ont permis de mener à bien une opération inédite dans le département et très rare à l'échelle nationale *(on dénombrait dix "communes-nouvelles" en France début 2014)*. Si le regroupement officiel est une étape nécessaire, le terme "union" serait ici plus adapté dans ce qu'il induit de résolution à travailler de concert et dans le respect mutuel des spécificités de chacun. Le message envoyé par la constitution du Conseil Municipal commun donne clairement le ton sur ce désir de partager plus que des limites administratives puisque l'ensemble des élus Monthérnalais présideront aux côtés des Saint-Crépiniens au devenir de la commune-nouvelle. Face au contexte économique très contraint, face à la multiplication des compétences des communes, face à la baisse régulière des dotations de l'état, cette fusion apporte une réponse concrète. La mutualisation des compétences et des ressources dans une démarche d'optimisation de l'action communale de proximité et de maîtrise des dépenses dote ainsi la commune-nouvelle des moyens renforcés nécessaires à sa pérennité. La première mesure engagée concerne la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) commun.

La commune-nouvelle en chiffres

- 1437 habitants (recensement 2012)
- 19,61 km^2
- 3 châteaux (Montherlant, Marivaux, Pontavesne)
- 2 églises (Saint-Crépin & Saint-Crépinien, de l'Assomption)

Définition "commune-nouvelle "

Le dispositif de fusion de communes issu de la loi n°71-588 du 16 juillet 1971 sur les fusions et regroupements de communes, dite loi Marcellin, n'a eu qu'un succès très limité, contrairement aux procédures similaires mises en place chez nos voisins européens.

La loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 substitue à ce régime de fusion de communes une procédure rénovée de regroupement, aboutissant à la création d'une commune-nouvelle et s'appuyant notamment sur le périmètre des intercommunalités que les communes ont développées.

La création des communes-nouvelles a pour objectif de proposer une formule rénovée de regroupement à des communes.

Aquoise - La piscine des Sablons

La piscine des Sablons
2, rue Condorcet
60110 Meru
Tél : 03 44 06 02 60
Fax : 03 44 06 02 66
aquoise@vert-marine.com

C'est l'anniversaire de votre piscine Aquoise ! 8 bonnes raisons de venir le fêter tout au long du mois de mars :

1. **Opération 10 = 12** sur l'achat d'une carte 10 entrées
2. **Opération 10 = 12** sur l'achat d'un forfait de 10 cours d'aquacycling
3. **Opération 12 =14** sur l'achat d'une activité aquagym trimestrielle
4. **gratuité** des frais d'adhésion pour la souscription du Pass Aquatique (30 € CC, 40 € autres)
5. **Entrée unitaire à 1,35 €** sur tous le mois anniversaire lors de l'achat ou du renouvellement d'une carte famille
6. **1 entrée achetée = 1 entrée à tarif réduit** utilisable dés lendemain et pendant la durée du mois anniversaire
7. **Démarques** sur les produits de natation
8. **Animations aquatiques** pendant les vacances scolaires

La piscine Aquoise connait un grand succès depuis sa création, une attractivité qui va bien au-delà des limites des Sablons d'ailleurs. **En 2014** cela se traduit par une fréquentation qui dépasse la barre symbolique des **100.000 entrées** ! Vous êtes toujours plus nombreux, petits et grands, dans le cadre scolaire ou sur votre temps personnel, à venir profiter des équipements de détente, de remise en forme ou de performance proposés par la piscine. L'intercommunalité veille donc à ce que les conditions d'accueil soient toujours optimales, c'est pourquoi le remplacement du bardage dégradé, côté parking, commencera au début du mois de février.
Coût de l'opération : **50.000 € H.T.**

	Période scolaire	Vacances hiver-printemps	Vacances d'été
Lundi	12h - 14h 17h-20h	10h-20h	10h-20h
Mardi	12h - 14h 17h-20h	10h-20h	10h-20h
Mercredi	12h-20h	10h-20h	10h-20h
Jeudi	12h - 14h 17h-20h	10h-20h	10h-20h
Vendredi	12h - 14h 17h-21h	10h-21h	10h-21h
Samedi	10h - 13h 14h-19h	10h - 13h 14h-19h	10h-19h sans interruption
Dimanche et jours fériés	10h - 13h 14h-19h	10h - 13h 14h-19h	10h-19h sans interruption

	CC Sablons [1]	Autres
Entrée	04.30€	04.70€
Entrée -12 ans[1]	02.70€	02.90€
Entrée -3 ans[1]	gratuit	gratuit
Carte 10 entrées[2]	32.70€	32.70€
Carte 10 entrées -12 ans[2]	20.40€	20.40€
Carte PASS Aquatic (mensuel sans condition de durée)	12,90€	12,90€
frais d'adhésion Pass Aquatic	30,00€	40,00€
Carte famille[3]	24.50€	24.50€
Entrée carte famille	02.15€	02.15€
Entrée carte famille -12 ans	01.35€	01.35€

(1) Un justificatif pourra vous être demandé
(2) Individuelle valable 6 mois
(3) carte valable 12 mois - Photos + livret de famille obligatoires ou Carte famille nombreuse - Carte ouvrant droit à 50% de réduction sur l'entrée

Retrouvez les tarifs et l'ensemble des informations pratiques sur www.vert-marine.com/aquoise-meru-60

Brèves

RANDONNÉE

Ouverture prochaine des inscriptions pour la Randonnée Culture et Nature aux Sablons organisée par l'office de tourisme organise, le **6 juin 2015**. Découvrez le patrimoine bâti et naturel des Sablons avec le guide-nature Laure Hache, visitez un colombier, et dégustez des produits du terroir. . . Gratuit, Programme complet et réservation auprès de l'Office de Tourisme des Sablons au 03 44 84 40 86
contact@tourisme-sablons-nacre.fr

SEMI-MARATHON

Le comité des fêtes de Valdampierre organisera le **dimanche 29 mars le semi-marathon et les "10 km de Valdampierre"**.
Participation : 12 et 8 €
Inscriptions et renseignements :
au 03 44 79 23 02 / 06 66 09 63 96
Facebook : semi-marathon de Valdampierre
comitedesfetes-valdampierre.wifeo.com

GUIDE TOURISTIQUE

Le nouveau guide touristique des Sablons 2015 paraîtra courant du mois de mars.

Retrouvez les acteurs de la vie de la Communauté de Communes des Sablons : restaurateurs, hébergements touristiques, loisirs, produits du terroir et infos pratiques. . .

Disponible à l'office de tourisme des Sablons.

OFFICE DE TOURISME
des Sablons
en Pays de Nacre

Office de Tourisme des Sablons en Pays de Nacre
51, rue Roger Salengro - 60110 Méru
Tél. : 03 44 84 40 86
www.tourisme-sablons-nacre.fr
www.facebook.com/tourisme.sablons.nacre
contact@tourisme-sablons-nacre.com

Focus

Initiative oise ouest
Un réseau. Un esprit

Bâtiment MSIH
25, rue Maurice Segonds
60000 Beauvais
Tél. : 03 44 03 30 30 - Fax : 03 44 15 68 95
Email : contact@oise-ouest.fr

La Communauté de Communes des Sablons adhère et cofinance depuis plusieurs années à la plateforme associative **"Initiative Oise Ouest",** 1er réseau associatif de financement des créateurs d'entreprises.
La plateforme propose un suivi personnalisé de vos démarches puis de vos premiers pas dans la vie d'entrepreneur.

Initiative Oise Ouest octroie notamment un prêt d'honneur à taux zéro aux porteurs de projets dans le cadre d'une création ou d'une reprise d'entreprise. Le prêt d'honneur accordé peut atteindre **8 000 €** pour une création et jusqu'à **15 000 €** pour une reprise d'entreprise ou pour le développement de votre entreprise. "Tellement Prêt", un outil de financement participatif est aussi disponible, accessible à l'adresse www.tellement-pret.com

Ce dispositif complète la palette des solutions mises à dispositions des porteurs de projets pour un accompagnement efficace et concret de ceux qui participeront dans le futur au développement économique du territoire.

En 2014 plus d'une dizaine d'entrepreneurs du territoire ont ainsi pu bénéficier du dispositif représentant un montant total d'environ 75 000 € de prêts à taux zéro.

Si vous aussi vous souhaitez encourager les jeunes créateurs d'entreprises, l'outil de financement participatif "Tellement Prêt" est accessible à l'adresse suivante www.tellement-prêt.com

Imprimé par Blaisot 3, bis rue de Villiers-Adam - 95290 L'Isle-Adam - Ne pas jeter sur le voie publique -